



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/B/SEM.2/3
4 août 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Séminaire pilote sur la mobilisation du secteur
privé pour encourager l'investissement étranger
dans les pays les moins avancés (PMA) :
"Perspectives d'investissement (CNUCED/ONUUDI)
dans les marchés préémergents"
Genève, 23-25 juin 1997

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU SEMINAIRE PILOTE SUR LA MOBILISATION
DU SECTEUR PRIVE POUR ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT ETRANGER
DANS LES PAYS LES MOINS AVANCES**

Tenu au Palais des Nations, à Genève,
du 23 au 25 juin 1997

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>
Introduction	1 - 2
I. Examen de questions relatives à la mobilisation du secteur privé pour la promotion des flux d'investissements étrangers vers les pays les moins avancés (point 3 de l'ordre du jour)	3 - 22
II. Questions d'organisation	23 - 26

Annexes

- I. Recommandations du Séminaire pilote
- II. Résumé du Président
- III. Programme de travail
- IV. Participants

INTRODUCTION

1. Conformément au paragraphe 89 g) du texte intitulé "Un partenariat pour la croissance et le développement", le Séminaire pilote sur la mobilisation du secteur privé pour encourager l'investissement étranger dans les pays les moins avancés (PMA), organisé conjointement par la CNUCED et l'ONUDI, s'est tenu du 23 au 25 juin 1997 au Palais des Nations, à Genève.

2. Deux séances plénières et plusieurs séances informelles ont eu lieu dans le cadre du Séminaire.

Chapitre I

EXAMEN DE QUESTIONS RELATIVES A LA MOBILISATION DU SECTEUR PRIVE POUR LA PROMOTION DES FLUX D'INVESTISSEMENTS ETRANGERS VERS LES PAYS LES MOINS AVANCES

(Point 3 de l'ordre du jour)

3. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants au Séminaire pilote étaient saisis des documents suivants :

"Examen de questions relatives à la mobilisation du secteur privé pour la promotion des flux d'investissements étrangers vers les pays les moins avancés (PMA) : note du secrétariat de la CNUCED" (TD/B/SEM.2/2).

4. Ils avaient également à leur disposition les documents d'information ci-après, établis par les secrétariats de la CNUCED et de l'ONUDI :

"Experiences on country funds and venture capital funds in developing countries" (UNCTAD/GDS/GFSB/1);

"Foreign investment in LDCs: Prospects and constraints"
(UNCTAD/GDS/GFSB/2);

"Case studies on Bangladesh, Burkina Faso, Madagascar, United Republic of Tanzania, Togo, Uganda and Zambia" (ONUDI);

"Investment opportunities in LDCs: Bangladesh, Burkina Faso, Madagascar, United Republic of Tanzania, Togo, Uganda and Zambia" (ONUDI);

"Avenues of Portfolio Investment Opportunities in Agro-related Industries of LDCs" (ONUDI);

"Investment opportunities in Infrastructure Sector in LDCs" (ONUDI);

"Privatization and Investment" (ONUDI).

5. Le **Président** a fait observer que le Séminaire pilote était l'occasion pour la CNUCED, et cela pour la première fois, d'instaurer un dialogue direct entre les représentants des gouvernements et des participants du secteur privé sur les problèmes de développement qui intéressaient les Etats membres. Il espérait que ce dialogue se poursuivrait et qu'il deviendrait une tradition à la CNUCED, ouvrant ainsi la voie à une coopération tripartite entre les gouvernements, le secteur privé et les organisations internationales dans l'intérêt de tous les Etats membres, et notamment des PMA.

6. Le Séminaire s'inscrivait dans le cadre des efforts concertés que la communauté internationale déployait pour aider les PMA à s'intégrer pleinement à l'économie mondiale. Il convenait de signaler, entre autres, l'initiative spéciale en faveur du commerce et de l'investissement en Afrique, examinée lors du sommet du G-8 à Denver, ainsi que la réunion de haut niveau sur les initiatives intégrées en faveur du développement commercial des PMA,

organisée conjointement par la CNUCED, l'OMC et le CCI et qui devait se tenir en octobre 1997.

7. Le Président a exprimé l'espoir que, pour trouver des solutions à la pénurie d'investissements étrangers dans les PMA, le Séminaire déboucherait sur des conclusions pragmatiques qui permettraient d'élaborer des mesures novatrices et concrètes conciliant les besoins de développement des PMA et le souci de rentabilité des investisseurs.

8. Le Secrétaire général de la CNUCED a rappelé que, conformément au mandat défini à la neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Séminaire avait pour objectif de réunir tous les organismes compétents en vue de déterminer des moyens concrets de mobiliser le secteur privé pour encourager l'investissement étranger dans les PMA. Le Séminaire était donc l'occasion pour la CNUCED et l'ONUDI de rassembler des personnalités des secteur privé et public afin de remédier au manque de capitaux dans les pays en question. Ce problème était un des plus urgents que la communauté internationale ait à régler. Si l'on ne trouvait pas de solution, la marginalisation des PMA dans les échanges commerciaux internationaux et les flux financiers mondiaux ne ferait que s'aggraver.

9. Les PMA attiraient une part négligeable de l'investissement étranger, de l'ordre de 0,2 à 0,3 % des flux mondiaux d'investissements étrangers directs (IED) en 1995. Au cours des dix dernières années, les PMA n'avaient guère profité de l'accroissement spectaculaire des investissements privés à l'étranger sous la forme de placements en actions, les fonds de capital-risque et les fonds de placement en valeurs de portefeuille étant de plus en plus nombreux à investir sur les marchés émergents. Le Séminaire avait essentiellement pour objectif d'inverser cette tendance en montrant que des possibilités d'investissement existaient dans les PMA et d'examiner, avec le concours des investisseurs eux-mêmes, les mesures que les gouvernements de ces pays pouvaient prendre pour instaurer un cadre plus favorable à l'investissement.

10. Le Séminaire se tenait à un moment très opportun, la communauté internationale redoublant d'efforts pour aider les PMA à moderniser leur économie. D'autres initiatives avaient été lancées, notamment la tenue prochaine de la réunion de haut niveau sur les initiatives intégrées en faveur du développement commercial des PMA, organisée conjointement par la CNUCED, l'OMC et le CCI. Les conclusions du Séminaire pouvaient apporter une contribution précieuse aux travaux de cette réunion. Il convenait également de signaler l'initiative spéciale du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en faveur de l'Afrique, énoncée dans le projet de loi intitulé "Africa Growth and Opportunity Act" et annoncée au Sommet du G-8 à Denver. La création d'un fonds de placement et d'un fonds infrastructurel pour l'Afrique subsaharienne, proposée dans ce projet de loi, était une des questions à examiner à l'occasion du Séminaire.

11. L'économie mondiale connaissait un processus d'intégration croissante, surtout du fait de la mondialisation des flux d'investissements. Les investisseurs privés jouaient désormais un rôle essentiel dans le financement des entreprises des pays en développement, même si l'on ne pouvait s'attendre à ce que l'investissement privé remplace l'aide publique au développement :

il ne pouvait pas toujours s'y substituer dans certains domaines, notamment dans le secteur social.

12. Certains PMA avaient récemment instauré un cadre plus favorable à l'investissement. Des progrès considérables avaient été réalisés et il fallait adopter une démarche constructive en se penchant non seulement sur les difficultés des PMA, mais aussi sur les moyens d'y mener à bien dans certains cas des projets rentables. A cet égard, le Séminaire visait à déterminer les possibilités d'investissement dans ces pays, tout en examinant des arrangements de financement novateurs ainsi que les perspectives et obstacles concernant les investissements étrangers.

13. La CNUCED était soucieuse de modifier sa manière d'opérer en imaginant des mécanismes permettant d'associer le secteur privé et la société civile à ses travaux. Ce type de partenariat s'avérait indispensable pour élaborer des solutions pratiques et permettrait de revitaliser les activités du système des Nations Unies. Sur le plan institutionnel, le Séminaire constituait une innovation pour la CNUCED. Pour la première fois, des gestionnaires de fonds, des banquiers et des hauts fonctionnaires des PMA ainsi que des représentants d'autres Etats membres et d'institutions multilatérales discuteraient des solutions envisageables pour pallier la pénurie d'investissements dans les PMA. Il fallait espérer que les débats permettraient de définir des dispositifs et des mesures propres à encourager l'investissement étranger dans ces pays.

14. Le représentant du secrétariat de l' ONUDI a dit que le Séminaire cadrerait avec l'esprit du Mémoire d'accord entre la CNUCED et l'ONUDI d'avril 1996, prévoyant un programme conjoint pour aider les pays africains à attirer plus d'investisseurs étrangers. Celui-ci visait non seulement à renforcer les capacités de ces pays d'attirer l'investissement étranger et l'activité commerciale, mais aussi à intensifier la coopération technologique entre les entreprises, tant en Afrique qu'entre ce continent et les autres régions. Le Séminaire, qui représentait un premier pas dans cette direction, contribuerait à évaluer l'utilité de modes de financement novateurs (construction-exploitation-transfert (CET), etc.), à recenser les obstacles à l'investissement étranger dans les PMA, à définir des possibilités d'investissement dans des domaines particuliers et à étudier le rôle du secteur privé dans la mobilisation de financements pour ces pays. Les connaissances pratiques et directes des participants permettraient d'éclairer réellement le débat.

15. Le représentant des Pays-Bas, s'exprimant au nom de l' Union européenne, a reconnu que le Séminaire était novateur dans sa forme. L'Union européenne considérait que celui-ci s'apparentait davantage à une réunion d'experts qu'à une réunion intergouvernementale. Les documents établis par la CNUCED et l'ONUDI constituaient une bonne base de discussion. La CNUCED et l'ONUDI semblaient jouer le rôle de catalyseur, en réunissant le secteur privé et des représentants des gouvernements des PMA. L'objectif le plus important et le plus appréciable du Séminaire était de mettre en relation ces deux groupes en définissant des possibilités d'investissement. Cette tâche serait facilitée par le programme de travail du Séminaire, qui offrait des occasions d'établir des contacts d'affaires. Le Séminaire pouvait également contribuer à définir les politiques que les PMA pourraient poursuivre afin d'accroître les

possibilités d'investissement, et qui feraient l'objet de recommandations au Conseil du commerce et du développement. Celles-ci pourraient apporter une contribution précieuse à la réunion de haut niveau sur les PMA qui devait être organisée conjointement par l'OMC, le CCI et la CNUCED en octobre 1997.

Séances informelles

16. Le Séminaire a poursuivi l'examen du point de l'ordre du jour considéré au cours de séances informelles (voir le programme de travail à l'annexe III).

Décision adoptée par les participants

17. A la séance plénière de clôture, le 25 juin 1997, les participants au Séminaire ont adopté des recommandations (dont le texte est reproduit à l'annexe I).

18. Les participants sont également convenus qu'un résumé des séances informelles devait être établi sous l'autorité du Président et joint en annexe au rapport (voir annexe II).

Déclarations finales

19. La représentante du Paraguay a dit que son pays comptait sur l'assistance apportée aux pays en développement sans littoral et a estimé qu'il serait utile de consacrer un séminaire du même type à ces pays.

20. Le représentant du secrétariat de l' ONUDI a déclaré que le Séminaire était la première initiative conjointe officielle de la CNUCED et de l'ONUDI et témoignait de la complémentarité des deux organismes et de leur coopération. L'ONUDI avait réalisé un certain nombre d'études sur le terrain en prévision du Séminaire et en poursuivrait la diffusion auprès des gestionnaires de fonds. Les résultats du Séminaire seraient présentés au Conseil du développement industriel de l'ONUDI et examinés à l'occasion d'un colloque sur les PMA lors de la Conférence générale de l'ONUDI, en novembre 1997. Les débats du Séminaire cadraient bien avec le programme de travail de l'ONUDI - concernant notamment l'Alliance pour l'industrialisation de l'Afrique - qui comportait des activités se rapportant à la promotion de l'investissement, au renforcement des capacités, aux PME et au lien entre l'agriculture et l'industrie.

21. Le représentant du secrétariat de la CNUCED a remercié le Gouvernement norvégien de l'aide financière qu'il avait apportée à la réalisation des études.

22. Le Président a dit que le suivi du Séminaire devrait être aussi pragmatique que possible. Il espérait que le secteur privé, qui avait pleinement participé au Séminaire, serait dûment associé aux activités futures; en fin de compte, l'Organisation des Nations Unies appartenait non seulement aux gouvernements, mais aussi aux nations, y compris à la société civile et au secteur privé.

Chapitre II

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture du Séminaire

23. Le Séminaire a été ouvert le lundi 23 juin 1997 par le Secrétaire général de la CNUCED.

B. Election du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

24. A la séance plénière d'ouverture, les participants ont élu M. J. Ravaloson (Madagascar) et M. C. Milesi Ferretti (Italie) respectivement président et vice-président/rapporteur.

C. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 de l'ordre du jour)

25. Egaleme nt à la séance plénière d'ouverture, les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire (TD/B/SEM.2/1) ci-après :

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen de questions relatives à la mobilisation du secteur privé pour la promotion des flux d'investissements étrangers vers les pays les moins avancés
4. Adoption du rapport

D. Adoption du rapport

(Point 4 de l'ordre du jour)

26. A la séance plénière de clôture, le 25 juin 1997, les participants ont autorisé le Rapporteur à apporter la dernière main au rapport du Séminaire en tenant compte des débats de la dernière séance.

Annexe I

RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE PILOTE

1. Conformément au paragraphe 89 g) du "Partenariat pour la croissance et le développement", la CNUCED et l'ONUDI ont organisé conjointement un Séminaire pilote qui s'est tenu du 23 au 25 juin 1997. Les participants - venant du secteur public et du secteur privé - jugent cette réunion très utile car elle leur a permis d'échanger des idées et des renseignements sur divers aspects de la mobilisation d'investissements de portefeuille. Les débats ont été axés sur les perspectives d'investissement dans les PMA et sur les critères de choix appliqués par le secteur privé. Le rôle des investisseurs d'avant-garde sur les marchés "préémergents" a également été souligné.
2. La participation des PMA étant faible, il convient d'étudier les moyens d'assurer leur présence aux éventuelles réunions ultérieures. Il faut mettre davantage l'accent sur des aspects de la facilitation de l'investissement qui intéressent tous les PMA.
3. Les participants au Séminaire pilote recommandent au Conseil du commerce et du développement :
 - a) De proposer à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes d'organiser au niveau régional une réunion d'experts - avec la participation du secteur privé - afin de poursuivre les travaux entrepris lors du Séminaire pilote en mettant l'accent sur certains aspects de la promotion des investissements étrangers de portefeuille dans les PMA, définis pendant ce Séminaire. L'ONUDI devrait aussi coparrainer la réunion;
 - b) D'étudier la possibilité d'organiser des séminaires régionaux CNUCED/ONUDI dans le cadre du Mémoire d'accord signé par ces deux organisations, auxquels participeraient des représentants du secteur privé, d'Etats membres (et en particulier des PMA), et d'organismes intéressés. Ces séminaires seraient financés par des fonds extrabudgétaires. Il s'agirait également de poursuivre sur la lancée du Séminaire pilote et de permettre aux PMA d'attirer l'attention sur des possibilités d'investissement précises (par exemple, dans des sociétés ayant un bon potentiel de croissance), ainsi que d'échanger des vues avec des investisseurs privés sur les mesures que doivent prendre les pouvoirs publics pour attirer des investissements étrangers de portefeuille;
 - c) D'envisager l'octroi d'une assistance technique pour améliorer l'infrastructure institutionnelle de base dans les PMA, de façon qu'ils puissent attirer davantage d'investissements étrangers de portefeuille.
4. Les participants au Séminaire pilote remercient vivement le secrétariat de la CNUCED et celui de l'ONUDI de leurs travaux préparatoires qui ont permis des débats d'un très haut niveau, ainsi que de leur concours pendant la réunion.

Annexe II

RESUME DU PRESIDENT

1. Il a été constaté que les investissements de portefeuille avaient en général tendance à augmenter, les investisseurs institutionnels disposant d'un volume considérable de fonds à investir, et que les pays en développement avaient un besoin réel de capital-risque à long terme. Dans ce contexte, les participants au Séminaire ont défini les principales caractéristiques concrètes des différentes formes d'investissement de portefeuille que sont les fonds par pays, les fonds régionaux et les fonds de capital-risque. Grâce à tous ces instruments d'investissement, les investisseurs étaient en mesure de diversifier leur portefeuille et, partant, les risques connexes. Les fonds de capital-risque et les prises de participation pouvaient se passer de l'existence d'un marché boursier, ce qui n'était pas le cas des autres types d'investissement de portefeuille. Les fonds de capital-risque, qui se prêtaient davantage à des investissements modestes, pouvaient sembler mieux convenir aux investissements dans les PMA, compte tenu du niveau actuel de développement de bon nombre de ces pays. Malheureusement, du fait même de la faiblesse de leurs ressources, ils n'étaient pas véritablement en mesure de satisfaire à eux seuls les besoins considérables des PMA en matière d'investissements privés.

2. Des enseignements ont été tirés concernant le fonctionnement des fonds de capital-risque :

- Même si les investisseurs étrangers fournissaient une assistance en matière de gestion, l'entreprise financée ne pouvait prospérer que si elle était dirigée par des administrateurs locaux. A cet égard, il était essentiel que la participation d'investisseurs étrangers au capital social de l'entreprise soit bien perçue.
- Il importait d'offrir aux gestionnaires de fonds des incitations liées aux résultats.
- Il importait également d'obtenir un cofinancement, notamment auprès d'investisseurs locaux.
- Il était essentiel de définir une stratégie de désengagement avant de se lancer dans des investissements de capital-risque. Le rachat des parts par des entrepreneurs locaux était le mécanisme le plus fréquemment utilisé en la matière.

3. Avant d'investir dans des sociétés non cotées, par le biais de fonds de capital-risque ou par des prises de participation, il fallait s'assurer de la qualité des projets. C'est pourquoi les investisseurs savaient gré aux organisations internationales de leur communiquer des renseignements sur les possibilités d'investissement. Il a également été constaté que les fonds de placement à capital fixe pouvaient constituer un instrument supplémentaire d'investissement plus adapté aux marchés émergents que sont les PMA, leur structure leur permettant de réaliser des investissements à long terme sur des marchés moins liquides. On assistait également à une prolifération de fonds

régionaux ou de fonds créés spécialement pour investir dans un secteur précis, la plupart des fonds par pays faisant actuellement l'objet d'une décote.

4. Les débats ont porté sur les attentes des investisseurs et des pays d'accueil. La stabilité politique et la rentabilité financière étaient des facteurs qui incitaient les investisseurs à s'engager à long terme. Ceux-ci attendaient des gouvernements qu'ils instaurent un climat favorable à l'esprit d'entreprise et propice à l'investissement privé, en mettant en place les cadres juridique et réglementaire voulus et en les faisant respecter. Il fallait notamment que les accords contractuels soient protégés et qu'investisseurs nationaux et étrangers soient mis sur un pied d'égalité (de façon à prévenir toute discrimination); les orientations des pouvoirs publics devaient être cohérentes et bien planifiées afin d'éviter que certaines d'entre elles soient remises en cause ou que des contradictions apparaissent dans la législation. Les investisseurs entendaient également s'implanter sur les marchés locaux et s'en désengager rapidement et sans difficulté; ils préconisaient l'adoption de politiques monétaire et budgétaire prudentes et de mesures favorisant le développement de bourses structurées pour pouvoir échanger des titres. Les investisseurs encourageaient les gouvernements à poursuivre leurs programmes de privatisation afin de leur donner la possibilité d'investir dans de nouveaux actifs. Ils ont fait observer que les principaux critères qui guidaient leurs investissements de portefeuille étaient en général :

- Le degré de liquidité du marché;
- La fiabilité et la rapidité du système de règlement;
- Le niveau de l'impôt sur les plus-values en capital; les gestionnaires de fonds ont notamment précisé qu'il valait mieux privilégier d'autres sources de recettes fiscales car cet impôt avait un effet fortement dissuasif sur les investissements étrangers de portefeuille;
- La facilité avec laquelle ils pouvaient rapatrier leurs capitaux et, de manière générale, pénétrer sur un marché et s'en retirer, ce qui supposait l'existence d'un régime de change libéral;
- La qualité et la transparence des normes comptables locales; les gestionnaires de fonds comptaient notamment sur l'application de normes internationales ou de normes qui s'en rapprochent.

5. Les pays d'accueil ont fait part de leur souhait d'attirer des flux stables de capitaux étrangers qui aideraient à financer le secteur privé local et contribueraient au développement de leur système financier et de leur économie. Les investissements de portefeuille pouvaient ainsi servir à financer des entreprises locales. On a fait observer que pour créer des entreprises viables, il fallait des débouchés commerciaux suffisants. L'accès aux marchés d'exportation était indispensable aux nombreux PMA qui avaient un marché intérieur relativement étroit. Les pays d'accueil souhaitaient également prévenir l'apparition de "bulles" spéculatives, de crises financières et d'effets de contagion liés à l'afflux massif d'investissements de portefeuille, compte tenu de la volatilité de ces capitaux. Bien que cette question n'ait pas été résolue, il était à noter que les différents fonds

de placement, qui ne présentaient ni les mêmes risques ni la même rentabilité, étaient nombreux à investir à long terme, c'est-à-dire à cinq ans, voire plus, les fonds de capital-risque investissant souvent sur une période encore plus longue.

6. Plusieurs éléments entravaient, dans de nombreux PMA, la participation de certains fonds de placement, essentiellement en raison du degré insuffisant de développement des marchés financiers dans ces pays. Il s'agissait en l'occurrence de déterminer :

- Si les PMA devaient s'efforcer de mettre en place un marché boursier lorsqu'ils en étaient dépourvus, et, dans l'affirmative, comment ils devaient procéder; les petits pays avaient sans doute intérêt à cet égard à créer des marchés financiers régionaux ou à participer aux bourses les plus importantes dans leurs régions respectives;
- Comment les PMA dotés d'un marché boursier pouvaient développer celui-ci, notamment sur le plan de l'infrastructure.

7. Pour créer un marché financier performant, il fallait que les conditions suivantes soient réunies :

- Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire approprié;
- Volume suffisant de valeurs négociables;
- Développement de la demande de valeurs mobilières;
- Constitution d'établissements financiers autres que bancaires.

8. Les gestionnaires de fonds ont jugé très important qu'un pays dispose d'un nombre suffisant de projets et d'entreprises de qualité avant de créer une bourse moderne, faute de quoi il ne parviendrait probablement pas à attirer de larges flux d'investissements de portefeuille. Un des problèmes rencontrés par certains fonds tenait à la dimension restreinte de nombreux projets dans les PMA.

9. Un élément positif est notamment ressorti des débats, à savoir le fait que de nombreux gestionnaires de fonds ne considéraient pas les PMA comme un groupe spécifique et homogène et qu'ils n'entendaient pas exclure ces pays par principe dans leurs décisions d'investissement. Un certain nombre d'investisseurs ont fait observer qu'il semblait effectivement y avoir des possibilités d'investissement dans les PMA, mais qu'un des principaux problèmes était de les identifier, et qu'ils ne disposaient pas de renseignements suffisants sur les marchés des PMA. Il a été proposé de faire une distinction entre marchés préémergents et émergents sur la base des critères suivants : existence d'un système bancaire opérant, capable de mobiliser un volume adéquat d'épargne intérieure; régime juridique protégeant la propriété privée; législation sur les sociétés autorisant l'existence de propriétaires multiples, et donc l'ouverture du capital social au public; enfin, liberté laissée aux investisseurs étrangers de détenir des parts de sociétés nationales dans certains secteurs économiques clairement définis.

10. Les participants se sont demandé comment les PMA pouvaient résoudre le problème posé par l'étroitesse de leur marché qui, souvent, ne leur permettait pas d'avoir un niveau d'activité suffisant pour créer une bourse. Un certain nombre de pays ont fait observer qu'ils procédaient à la privatisation d'entreprises publiques, ce qui offrait de nouvelles possibilités d'investissement. De plus, l'apparition d'investisseurs institutionnels nationaux pourrait contribuer à alimenter la demande locale de valeurs négociables. Plusieurs participants ont suggéré de créer des bourses régionales ou de faire en sorte que les PMA puissent s'associer aux places boursières existantes. Compte tenu de la diversité de ces pays, il n'existait peut-être pas de solution unique, applicable à tous, pour attirer plus d'investissements de portefeuille. Il était donc nécessaire d'examiner plus avant les différentes options envisageables selon les cas.

11. Les participants se sont interrogés sur les différences entre l'IED et les investissements étrangers de portefeuille, tant du point de vue de leur effet sur l'économie nationale que des conditions à remplir pour les attirer. L'IED s'accompagnait d'un transfert de technologies, d'un apport de compétences en matière de gestion et d'une ouverture des marchés, ce qui n'était pas nécessairement le cas des investissements étrangers de portefeuille. Toutefois, ce dernier type d'investissement permettait aux sociétés locales de lever des fonds qui pouvaient servir à acquérir des technologies et les compétences commerciales nécessaires pour accéder aux marchés étrangers. Il a été noté que les investisseurs de portefeuille pouvaient contribuer à une gestion plus efficace des entreprises en insistant pour que celles-ci améliorent l'information financière et leurs normes comptables et en insufflant davantage de rigueur sur les marchés financiers. En général, les investissements de portefeuille laissaient la gestion des entreprises à des administrateurs locaux et ménageaient des possibilités de participation du public au capital social.

12. Les perspectives d'investissement ont été passées en revue, à la fois dans divers PMA et dans les secteurs du tourisme, de l'infrastructure et des agro-industries. Les discussions ont également porté sur les conditions à réunir pour créer des fonds de placement dans les PMA. Certains investisseurs ont fait remarquer que l'information disponible sur ces pays était insuffisante. Il fallait donc commencer par rechercher des projets adéquats, puis trouver des commanditaires qui puissent attirer des investisseurs. Vu les dimensions restreintes des PMA, des fonds régionaux ou sectoriels seraient plus appropriés que des fonds par pays.

13. On a fait observer que des investisseurs tels que la Société financière internationale (SFI) et la Commonwealth Development Corporation (CDC), ainsi que de petits fonds de placement susceptibles de s'intéresser aux marchés d'avant-garde, pouvaient jouer un rôle d'appui dans la phase initiale de mobilisation des investissements étrangers de portefeuille. Le cofinancement par des établissements financiers bilatéraux ou multilatéraux et des investisseurs privés pouvait également servir de catalyseur aux placements de ce type dans les PMA, en particulier dans le cas de grands projets d'investissement (concernant notamment l'infrastructure). Le développement du secteur des investisseurs nationaux, faisant intervenir en particulier des investisseurs institutionnels, contribuerait à doper l'expansion des marchés

nationaux de capitaux et la participation d'investisseurs locaux dans le cadre d'arrangements de cofinancement.

14. Enfin, les participants ont estimé que les PMA avaient besoin d'une assistance technique afin d'améliorer leur infrastructure institutionnelle, ce qui leur permettrait d'attirer davantage d'investissements étrangers de portefeuille et d'en tirer parti. A cet effet, il importait également de communiquer aux investisseurs privés des renseignements concernant les possibilités d'investissement. Les participants du secteur privé entendaient coopérer avec les organisations internationales et les gouvernements en poursuivant les échanges de vues et d'informations, afin d'encourager l'investissement étranger dans les PMA.

Annexe III

PROGRAMME DE TRAVAIL

Thème 1 : Perspectives et obstacles concernant les investissements étrangers dans les PMA

Possibilités d'investissement dans les PMA

Cadre directif

Cadre réglementaire

Orateurs : - Mme Tran-Nguyen (CNUCED)
- M. T. Chuppe (Emerging Markets Institute)
- M. C. Raoelina (AMSCO)
- M. A. Lombard (GENILEM)

Expérience des investisseurs

Orateurs : - Dr M. Mobius (Templeton)
- M. F. Pictet (Pictet)
- M. V. Thapar (SFI)
- M. R. Gilchrist (CDC)

Thème 2 : Perspectives d'investissement dans les PMA

Projets d'investissement dans sept PMA

Programmes de privatisation

Perspectives d'investissement dans trois secteurs : infrastructure, agro-industries et tourisme

Orateurs : - M. Abela (ONUUDI)
- M. S. Farooq (consultant de l'ONUUDI)
- M. V. Richardson (consultant de l'ONUUDI)
- M. J. Devillé (consultant de l'ONUUDI)
- M. Wessely (consultant de l'ONUUDI)
- Mme Tran-Nguyen (CNUCED)
- M. T. Roepstorff (ONUUDI)
- M. R. Seidl da Fonseca (ONUUDI)
- M. F. Vellas (consultant de la CNUCED)

Exposés sur les perspectives d'investissement dans les pays suivants :

- Bénin : M. K. Agbede
- Madagascar : M. G.A. Booz
- Mozambique : M. M. Usman

Observations formulées par des investisseurs

M. F. Pictet (Pictet)

*Mme Anna Rickards (Foreign & Colonial Emerging Markets
Investment Trust)*

M. J.C. Iseux (EOSSC)

Thème 3 : Conditions pour la création de fonds de placement dans les PMA

Politiques et mesures envisageables (autres que les mesures concernant la stabilisation macroéconomique et le rapatriement des capitaux et des bénéfiques), en particulier :

- Mécanismes de désengagement
- Marchés financiers régionaux
- Appui du secteur public
- Domaines se prêtant à la coopération internationale

Orateurs : - *M. P. Boré (Trigone Capital Finance)*
- *M. P. Séchaud (SIFIDA)*
- *M. Dhungel (Securities Board, Népal)*
- *M. M. Jordan (DFC, consultant de la CNUCED)*

Annexe IV

PARTICIPANTS *

1. Les Etats ci-après, membres de la CNUCED, étaient représentés au Séminaire :

Afrique du Sud	Maldives
Algérie	Maurice
Allemagne	Mexique
Angola	Myanmar
Bangladesh	Népal
Bénin	Norvège
Bolivie	Oman
Canada	Pakistan
Chine	Paraguay
Côte d'Ivoire	Pays-Bas
Cuba	Philippines
Dominique	Qatar
Espagne	République tchèque
Ethiopie	République-Unie de Tanzanie
Etats-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Fédération de Russie	Seychelles
France	Singapour
Inde	Soudan
Irlande	Suisse
Jamahiriya arabe libyenne	Turquie
Japon	Yémen
Jordanie	Zambie
Luxembourg	
Madagascar	

2. La Commission économique pour l'Afrique était représentée au Séminaire, de même que le Centre (CNUCED/OMC) du commerce international.

3. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées au Séminaire :

Fonds monétaire international
Union internationale des télécommunications
Organisation mondiale du commerce

4. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées au Séminaire :

Agence de coopération culturelle et technique
Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Organisation arabe du travail
Comité consultatif juridique afro-asiatique
Fonds commun pour les produits de base
Communauté européenne

*La liste des participants est reproduite dans le document TD/B/SEM.2/INF.1.

Organisation de coopération et de développement économiques
Organisation de l'unité africaine
Organisation de la Conférence islamique

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées au Séminaire :

Catégorie générale

Chambre de commerce internationale
Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies

Experts

Mme Kaddi Agbede, Directrice, Promotion des investissements, Ministère du plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi - Bénin (représentant également le Bénin)

M. Pascal Borel, Directeur, MICROPAL - Suisse

M. Patrice Boré, Directeur général, TRIGONE Capital Finance S.A. - Suisse

M. Godefroy Booz, Secrétaire général, Ministère du commerce - Madagascar (représentant également Madagascar)

Mme Martine Burgy, Directrice, International Management Consulting - Suisse

M. Terry M. Chuppe, Président, Emerging Markets Institute, Inc. - Etats-Unis d'Amérique

M. Roland Crim, APPOLLO Management - Suisse

M. Jean-Jacques Deville, Analyste et coordonnateur pour les questions bancaires, E.B.R. Banko - Belgique

M. Damber Pd. Dhungel, Président, Securities Board - Népal (représentant également le Népal)

M. Ralph Gilchrist, Gestionnaire, Commonwealth Development Corporation - Royaume-Uni

M. Christopher Hill, Conseiller financier, Merrill Lynch International Incorporated - Suisse

M. Robert Hofenk, Secrétaire, The Netherlands Development Finance Company - Pays-Bas

M. Nagi Hosny, Directeur commercial, I.B.S. Geneva Cie - Suisse

M. Soifoine Ibrahim, Indian Ocean Business Center - Etats-Unis d'Amérique

M. Amyne H. Ismail, Directeur général adjoint, Aquaculture de la MAHAJAMBRA - Madagascar

M. Jean-Christophe Iseux, Directeur, Division des affaires internationales, Fondation EOSSC (Japon) - Suisse

M. Michael Jordan, Directeur de fonds, DFC Limited - Royaume-Uni

M. T.F. Kangudi, Directeur du PPDP, Forum francophone des affaires - Canada

M. Daniel Koppel, gestionnaire de portefeuille, Union de banques suisses - Suisse

M. Bernard Lang, Appollo Management - Suisse

M. Armand Lombard, Président, Génération Innovation Lémanique - Suisse

M. Charles Mate, Directeur général, Bourse de Lusaka - Zambie

M. Fratern M. Mboya, Directeur général, Capital Markets & Securities Authority, République-Unie de Tanzanie (représentant également la République-Unie de Tanzanie)

M. Mark Mobius, Président, Templeton International - Singapour

M. Luis Oliveira, The Capital Group Companies, Incorporated - Suisse

M. Fabien Pictet, associé, Pictet et Compagnie - Suisse

M. Christopher Raelina A., gestionnaire de projet, African Management Services Company - Pays-Bas

Mme Dolly Rasoanaivo, chargée d'affaires, Immeuble Aro Fiaro - Madagascar

M. Victor A. Richardson, conseiller économique et financier - Autriche

Mme Anna Rickards, Directrice, Foreign and Colonial Emerging Markets Investment Trust Plc. - Royaume-Uni

M. Philippe Séchaud, Directeur général, SIFIDA - Suisse

M. Alexis Tchoudnowsky, Coopers & Lybrand - Royaume-Uni

M. Léon S. Tedjosasmito, Directeur, Capital Market and Direct Investment - Suisse

M. Vikas Thapar, représentant spécial pour l'Europe, Société financière internationale - France

M. Mussa Usman, Directeur adjoint, Centre de promotion des investissements - Mozambique

M. François Vellas, professeur - France

M. Ignace Yameogo, Directeur général, Société Burkinabe des cuirs et peaux - Burkina Faso
